

Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce internationalDepartment of Foreign Affairs  
and International Trade

Canada

Page modifiée  
le mardi  
2002-8-20 8:34English    Contactez-nous    Aide    Recherche    Publiservice  
Accueil Intranet    Formation    GIT / AIC    Finances, planif., syst. min.    Commerce  
Ressources humaines    Affaires consulaires    Gestion des biens    MAECI**PANORAM@****Ressources humaines**

## Étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur – Trois perspectives sur le maintien en poste des FS

**Expéditeur :** Le Comité directeur sur l'étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur

**Destinataires :** Tous les employés à la centrale et dans les missions

**Date :** 2002-08-19

**Sommaire :** Dans la foulée du Sondage sur le maintien de l'effectif FS de juin 2001, Mercer Human Resource Consulting a examiné trois ensembles de données spécifiques sur le maintien en poste des agents du service extérieur du Canada.

### Trois perspectives sur le maintien en poste des FS

Dans notre communiqué du 7 juin 2002 portant sur les résultats de l'Étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur (l'Étude du groupe FS), nous indiquions que nous attendions des données plus approfondies sur le maintien en poste des FS au MAECI et à CIC. Dans le cadre de l'étude comparative et dans la foulée du Sondage sur le maintien de l'effectif FS de juin 2001, Mercer Human Resource Consulting a été mandaté pour examiner trois ensembles de données spécifiques sur le maintien en poste des agents du service extérieur du Canada.

### Les trois ensembles de données sur le maintien en poste

Les trois ensembles de données étaient les suivants : les conclusions du Sondage sur le maintien de l'effectif FS de juin 2001, un rapport de données sur le maintien en poste des FS réalisé par le Secrétariat du Conseil du Trésor en septembre 2001 et un échantillon des raisons invoquées par quelque 66 agents du service extérieur du MAECI et de CIC embauchés entre 1990 et 2002 pour expliquer leur départ pendant cette même période. Mercer a donc été prié de déterminer si les raisons données par ces 66 anciens agents du service extérieur du MAECI et de CIC pouvaient être directement corrélées aux données sur le maintien en poste du SCT et aux constatations du Sondage sur le maintien de l'effectif FS de juin 2001, c.-à-d. de dégager une convergence ou une divergence entre les trois ensembles de données.

### Constatations préliminaires de Mercer

Après une minutieuse étude, Mercer Human Resource Consultants a conclu qu'à cause des différences appréciables dans la composition des données et dans la méthode de collecte pour chaque ensemble de données, il était impossible de déterminer précisément les points de convergence et de divergence des trois ensembles de données. Par exemple, le Sondage sur le maintien de l'effectif FS de juin 2001 a porté sur 837 membres de l'effectif FS et proposait trois raisons possibles de départ, ciblant surtout les sentiments et les attitudes des FS à l'endroit de leur travail, des pratiques administratives et de leur rémunération. L'échantillon des raisons de départ invoquées par le personnel du MAECI et de CIC constituait une consignation des